



Communiqué de presse

17 février 2025

Une culture transfrontalière au cœur du Grand Genève - Lancement de l'appel à projets 2025-2026

Un appel à projets 2025-2026 pour le Fonds Culturel du Grand Genève est ouvert, porté par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, le canton de Genève, l'Association des communes genevoises et la Direction des Affaires Culturelles Régionales Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC ARA). Avec une enveloppe doublée par rapport à 2023, ce fonds, qui atteint désormais 220 000 €/CHF atteste la volonté commune des partenaires d'investir dans une culture transfrontalière innovante et engagée.

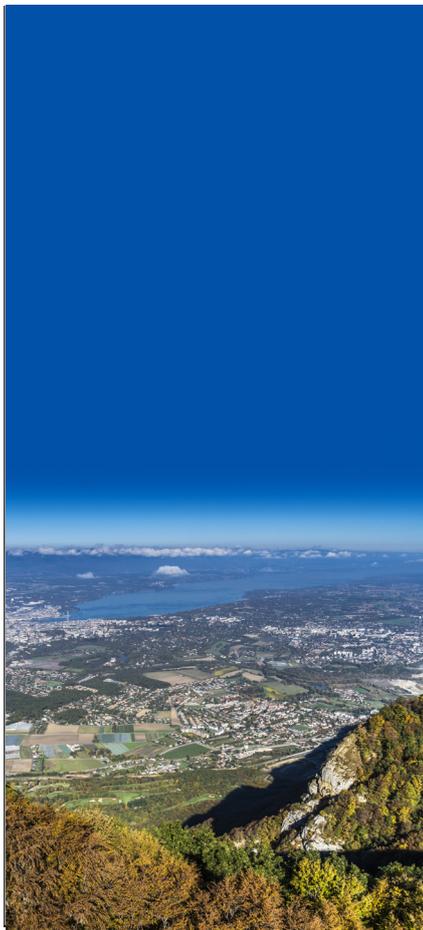
Une ambition partagée pour une identité transfrontalière forte

Dans un contexte mondial marqué par des divisions croissantes, l'art et la culture se posent comme des outils essentiels pour **construire des ponts et renforcer la cohésion sociale**. Le Grand Genève, bassin de vie commun, transforme la frontière franco-suisse pour devenir un espace de rencontre, d'échange et de créativité. *« La culture est bien plus qu'un simple vecteur d'animation locale, elle ne se limite pas non plus à des événements ou des lieux. Elle est au cœur de la construction d'une vision collective pour notre territoire. Et cette vision doit s'inscrire dans une dynamique plus large : celle d'un véritable projet de société »* relève Christian Dupessey, Président du Pôle métropolitain.

Au-delà de sa dimension artistique, la culture joue un rôle fondamental dans la construction d'une **identité régionale qui transcende les frontières**. Thierry Apothéloz, conseiller d'État de la République et canton de Genève, souligne ainsi que *« la culture contribue fortement à forger un sentiment de communauté de destin. Elle participe à faire reconnaître un territoire – et à le faire aimer – en tant que bien commun. Il est ainsi essentiel de donner à la création artistique sa juste dimension dans la construction de cette identité régionale qui se joue des frontières. »*

Dans cette dynamique, cet appel à projets vise à valoriser **une identité culturelle commune** en soutenant des initiatives innovantes et inclusives, portées par des acteurs des deux côtés de la frontière. Un engagement que partage également Sami Kanaan, Conseiller administratif de la Ville de Genève : *« Soutenir la culture, c'est aussi s'inspirer de ses pratiques et de son audace. Elle nous enseigne que l'innovation naît souvent là où nous osons sortir de nos habitudes. Ces qualités sont indispensables pour réinventer nos pratiques de coopération transfrontalière et relever les défis de ce territoire transfrontalier ».*

Le renforcement de la **coopération culturelle est essentiel** pour nourrir un dialogue entre les habitants du Grand Genève. Michel Pomatto, Président de la commission de la culture de l'Association des communes genevoises, insiste sur la nécessité de cet échange : *« la culture est la part d'humanité nécessaire à l'existence. Nous avons le devoir de promouvoir les formes d'expression qui permettent de révéler et transmettre des héritages de notre histoire transfrontalière, de partager des visions et de créer des œuvres ».*



Ces témoignages démontrent une volonté commune : celle de faire du Grand Genève un laboratoire de création et d'échanges culturels, où les artistes et les publics peuvent se rencontrer sans frontières

Quels projets sont éligibles ?

Les artistes, associations, collectivités locales et institutions culturelles ayant au moins trois ans d'expérience dans le Grand Genève peuvent candidater. Chaque projet doit impérativement inclure un partenariat franco-suisse et répondre aux priorités suivantes :

- **Coopération transfrontalière** : une dimension indispensable pour rapprocher les publics et acteurs des deux pays.
- **Innovation et transition écologique** : alignement avec les ambitions environnementales du Grand Genève, telles que décrites dans la Charte « Grand Genève en Transition ».
- **Accessibilité et diversité** : garantir une offre culturelle inclusive, touchant des publics variés et éloignés des centres culturels traditionnels.

Un calendrier à retenir

- **Lancement de l'appel à projets : 17 février 2025**
- **Date limite de dépôt des dossiers : 20 avril 2025**
- **Sélection des projets : mai 2025**
- **Annonce des lauréats : début juillet 2025**

Les projets sélectionnés débuteront après le 20 avril 2025 et devront se terminer avant le 31 décembre 2026.

Comment déposer sa candidature ?

Les porteurs de projets sont invités à consulter les critères détaillés et à soumettre leur dossier via la plateforme : www.culture-genevois-francais.org

Les porteurs de projets ont jusqu'au 20 avril 2025 pour soumettre leur candidature. Ne manquez pas cette opportunité de contribuer à la richesse culturelle du Grand Genève !

Contact presse

Laëtitia PICARD,
chargée de coopération culturelle,
Pôle Métropolitain du Genevois français :
laetitia.picard@genevoisfrancais.org
+33 (0)6 48 45 16 75

Sarah MARGOT,
Service culturel,
Ville de Genève :
sarah.margot@geneve.ch
+41 (0)22 418 65 75

Exemples de projets soutenus par le fonds

Depuis 2023, le Fonds Culturel Transfrontalier a soutenu 16 projets emblématiques, favorisant la création artistique et le lien entre territoires. Parmi eux : Ce que nous dit l'eau, des balades sonores poétiques le long des rivières, et Les Fêtes Acoustiques Transfrontalières, des événements mêlant culture et convivialité.

Découvrez tous les lauréats :

<https://www.genevoisfrancais.org/projets/fonds-culturel/>